

Communiqué de presse de la FRA
Vienne/Bruxelles, le 29 novembre 2016

80 % des Roms présentent un risque de pauvreté, résultats d'une nouvelle enquête

La précarité généralisée détruit la vie des Roms. Un nouveau rapport de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne révèle que des familles vivent en marge de la société dans des conditions déplorables et que leurs enfants, n'ayant qu'un faible niveau d'éducation, sont confrontés à des perspectives d'avenir sombres. Le rapport analyse les écarts enregistrés entre les différents pays de l'Union européenne en matière d'inclusion des Roms afin de donner des pistes aux États membres qui souhaitent améliorer leurs politiques d'intégration.

« Notre incapacité manifeste à honorer les droits de l'homme de nos communautés roms en Europe est inacceptable. Les niveaux de privation, de marginalisation et de discrimination de la plus grande minorité d'Europe constituent un échec grave de la législation et de la politique de l'UE et de ses États membres, » déclare le Directeur de la FRA [Michael O'Flaherty](#). *« La publication de ces résultats offre une occasion aux décideurs politiques de prendre des mesures et de mobiliser des ressources pour le redressement de cette situation intolérable. »*

Le rapport intitulé [Second European Union Minorities and Discrimination Survey \(EU-MIDIS II\): Roma – selected findings](#) présente quelques résultats de l'analyse de la seconde enquête de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination (EU-MIDIS II) sur la situation des Roms. Les résultats révèlent que :

- 80 % des Roms interrogés sont confrontés au risque de pauvreté, contre une moyenne au niveau de l'Union européenne (UE) de 17 %. 30 % vivent sans eau courante et 46 % ne disposent pas de toilettes, de douche ou de salle de bain à l'intérieur de leur foyer.
- 30 % des enfants roms participant à l'enquête vivent dans un ménage dont l'un des membres s'est couché en ayant faim au moins une fois au cours du mois écoulé.
- 53 % des jeunes enfants roms ont accès à une éducation lors de la petite enfance, ce qui équivaut à généralement moins de la moitié de la proportion d'enfants de leur âge de la population générale dans le même pays.
- Seuls 30 % des Roms sondés ont un emploi rémunéré, contre un taux d'emploi moyen de 70 % au niveau de l'UE en 2015.
- 41 % des Roms estiment avoir fait l'objet de discrimination durant les 5 dernières années dans des situations de la vie quotidienne telles que la recherche d'un emploi, au travail, et en ce qui concerne le logement, la santé et l'éducation.
- 82 % des Roms ne connaissent pas d'organisations offrant un soutien aux victimes de discrimination.

Les résultats de l'enquête indiquent que, malgré les efforts consentis par les États membres, la plupart de leurs objectifs d'intégration ne sont pas atteints, un élément clé du [cadre 2011 de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms](#). Les résultats soulignent la nécessité d'offrir :

- un soutien à l'apprentissage dans la petite enfance et une scolarité intégrée ;
- de meilleures opportunités d'emploi et une plus grande protection sociale afin d'éradiquer la pauvreté ;
- une éducation et une formation spécifiquement ciblées pour aider les jeunes Roms et les femmes roms dans leur transition de l'école primaire à l'enseignement secondaire et pour ensuite les aider à trouver un emploi.

Le rapport se fonde sur une enquête qui a rassemblé des informations dans neuf États membres de l'UE, provenant d'environ 8 000 entretiens menés en face-à-face avec des personnes roms. Il fait partie de la [seconde enquête de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination](#) (EU-MIDIS II) de la FRA. EU-MIDIS II a recueilli des données sur les expériences de discrimination et de victimisation de personnes issues de l'immigration et de minorités ethniques, ainsi que sur leurs revenus et conditions de vie dans l'ensemble des 28 États membres de l'UE.

Pour un complément d'informations, veuillez consulter le [dossier de presse](#) ou contacter : media@fra.europa.eu / Tél. : +43 1 580 30 642

Notes aux éditeurs :

- L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) fournit des avis fondés sur des éléments de preuve aux décideurs politiques de l'UE et des États membres et contribue ainsi à l'élaboration de débats et de politiques plus documentés et mieux ciblés en matière de droits fondamentaux.
- Davantage d'informations sur [les travaux de l'Agence concernant les Roms](#), et notamment son [projet sur l'engagement local pour l'inclusion des Roms](#), sont disponibles en ligne. L'Agence a également procédé à des enquêtes sur les Roms en [2008](#) et en [2011](#).